

CHARTRE

Association Causes Communes 11

Le modèle économique néolibéral dans lequel nous baignons depuis 50 ans montre à présent clairement ses effets, et ils sont de deux ordres. D'une part ils sont environnementaux : pillage des ressources naturelles, destruction du vivant, pollutions multiples et dérèglement climatique de la planète ne cessent de prendre de l'ampleur. Et d'autre part, ils sont sociaux : délocalisation de la plupart des capacités de production, perte des savoirs-faire, chômage massif au nord... Écarts de richesses scandaleux, appauvrissement croissant, injustices et exploitation des humains au sud, mais en fait également partout...

Face à ces constats qui sont de plus en plus partagés, beaucoup de citoyens inventent d'autres façons de travailler, de produire, de vivre ensemble, basées sur la coopération, le partage et le respect de notre (encore !) magnifique planète. Et la voie qui se dessine au fil du temps est celle d'une relocalisation massive de nos capacités de production, afin de pouvoir « vivre et travailler au pays », comme on disait dans les années 1970. Mais ceci d'une façon nouvelle et forte de sens : produire au pays, oui, mais pas n'importe quoi ni à n'importe quel coût social et environnemental. Il nous faut réinventer une économie qui soit compatible avec la fragilité des équilibres de notre planète, ses limites en ressources, et qui soit donc potentiellement généralisable à l'ensemble des êtres humains. Une économie qui soit juste (équitable) et place aussi l'humain au cœur de ses préoccupations. C'est-à-dire qu'il nous faut réussir à sortir de la consommation à tout crin et développer des nouveaux modes de vie sobres matériellement et très riches humainement.

Pour cela, ce ne sont donc pas tellement les idées qui font défaut : la société civile en foisonne. Par contre, le grand obstacle est bien souvent celui de l'argent. Il ne fait pas tout, bien sûr, et la coopération peut permettre de grandes réalisations, mais il est néanmoins souvent indispensable. Or, dans le système actuel, l'argent n'est pas franchement abondant pour les projets citoyens novateurs et, qui plus est, il doit souvent être remboursé, avec taux d'intérêt. L'argent de don est, lui, plus rare encore, et non moins difficile à trouver.

L'ambition de Causes Communes 11 est de créer avec les Audois et dans le département de l'Aude, une circulation de l'argent produit sur le territoire, sous forme de micro-dons, qui permette l'émergence de ce nouveau modèle économique et plus généralement de vivre ensemble. C'est le cumul de ces multiples micro-dons faits à Causes Communes 11 qui permettra (via les différentes formes d'aides mentionnées dans l'article 2 de ses statuts) de soutenir la naissance de ce nouvel écosystème : 1+1+1+...

L'argent est une énergie qui, si elle circule, peut-être tout d'abord un formidable accélérateur de projets (au sens d'activités en gestation et d'activités souhaitant se développer), et ensuite, à terme, un incroyable vecteur d'attractivité pour un territoire. Causes Communes 11 souhaite donc faire émerger ce nouveau rapport local à l'argent, qui en fera un outil utile à la vie, et non une valeur au service des puissants et de la création de valeur (par la spéculation notamment). Cette dynamique sociale et écologique innovante sur le territoire sera à terme bénéfique à tous les acteurs et citoyens de l'Aude et sera aussi une façon de redonner un sens véritablement solidaire à des valeurs bien trop accaparées par l'économie néolibérale comme « innovation » ou « progrès ».

Cependant, ce projet n'est pas issu d'une vision du repli sur soi comme solution aux problématiques contemporaines. Il est ancré dans l'idée que ce sont les acteurs d'un territoire qui sont les mieux à même d'inventer des pratiques qui y soient adaptées. L'ambition est que d'autres associations du même genre émergent à terme sur d'autres territoires, et que des coopérations fructueuses puissent ensuite naître de façons transversales entre ces territoires ayant placé l'humain et l'écologie au cœur de leurs pratiques et de leurs préoccupations. L'échange et le partage ne doivent pas avoir de limites territoriales.

Objectifs concrets de l'association Causes Communes 11 :

Ces objectifs sont de favoriser la transition écologique dans tous les domaines économiques, ce qui passe inexorablement par une relocalisation de la plupart des pans de l'économie. Ceci par le soutien à la mise en place sur le territoire Audois d'un modèle productif servant le bien être humain en équilibre avec les écosystèmes naturels. L'avènement de ce modèle écologiquement responsable, solidaire et durable pour les générations futures est la raison d'être de l'association Causes Communes 11.

Il passe notamment par une appropriation citoyenne et raisonnée de la technologie, et en ce sens, l'association se reconnaît pleinement dans les valeurs et les objectifs du mouvement pour une Eco-Industrie Locale (EIL). Le développement technologique ne peut pas être neutre cependant, il impacte forcément les équilibres écologiques et consomme des ressources naturelles. Cette nouvelle approche technologique doit donc être au service d'un projet visant le bien-être humain, tout en acceptant et intégrant les limites issues du monde naturel et de ses fragilités.

Mais qu'il s'agisse de connaissance, de savoirs ou de savoir-faire, l'individu n'est rien sans les autres. L'association Causes Communes 11 souhaite œuvrer pour la construction d'une économie du partage, de la coopération et de liens sociaux de solidarité, pour faire prévaloir l'intérêt collectif devant l'individualisme. Les fruits de l'intelligence collective doivent être mis au service des communs. L'association soutiendra donc autant que possible tous les projets économiques ou associatifs ayant également ces objectifs, et plus précisément, ceux visant à :

- Diminuer les pollutions issues de la production agricole en développant des pratiques culturales respectueuses du vivant ;
- Favoriser la gestion collective des communs naturels (eau, terre, air, matières premières, forêts,...) et leur respect ;
- Augmenter la coopération et la mise en commun d'outils de production, etc...
- Produire des biens écologiquement conçus, durables et réparables ;
- Concevoir et fabriquer des machines nécessaires à ces nouvelles formes de production ;
- Réutiliser des matériaux et/ou des déchets comme matières premières pour de nouvelles productions (économie circulaire) ;
- Créer et développer des circuits courts de distributions, non seulement dans le secteur agricole (alimentaire ou non), mais aussi dans celui de la production d'objets et machines d'usages quotidiens ;
- Mettre en place de services concrétisant le concept d'économie circulaire ;
- Promouvoir les principes de licences libres, c'est-à-dire la mise au service des citoyens, sans revendication de propriété de type brevet, des informations (plans des machines et conception des éco-objets) et autres innovations ;
- Plus globalement, accompagner le territoire à la conversion vers les concepts de l'Éco-Industrie Locale.
- Favoriser le développement des énergies renouvelables au service des citoyens et dans le respect de l'environnement ;
- Mais aussi développer les économies d'énergie, étant entendu que l'énergie la plus propre est celle qui n'est pas produite ;
- Parce que la culture et l'éducation contribuent à l'évolution des mentalités et sont des vecteurs importants du lien social, 10% des dons attribués chaque année le seront à des projets culturels (organisation d'événements porteurs de sens, mutualisation de moyens culturels, projets pédagogiques,...) au service de l'éducation populaire.

Engagements de l'association :

Causes Communes 11 s'engage à :

- Être totalement transparente sur l'ensemble de son fonctionnement ;
- Être particulièrement vigilante à l'origine des dons collectés. Cependant, l'association attire l'attention de ses soutiens sur le fait qu'il est très difficile de tracer une ligne de démarcation claire entre les entreprises dont les dons seraient acceptables et celles dont l'argent ne le serait pas. Ainsi, les dons éventuels de multinationales ayant une succursale locale ne seront pas acceptés, mais se présenteront sûrement bien des cas plus difficiles à trancher. Le Conseil d'administration, sur les conseils et critiques du Comité Éthique et Technique, essaiera de faire les choix les plus justes et sera de toute façon toujours transparent sur ses décisions, qui pourront aussi être remises en question ;
- Maintenir ses frais de fonctionnement au plus bas et juste possible. Une étude des frais de fonctionnement de 123 ONG françaises réalisée par le journal Capital en 2017 faisait apparaître des frais allant de 1 à 55 % (avec une moyenne à 21,77%). Causes Communes 11 s'engage à passer de 50 % la première année (ce qui s'explique par la disproportion naturelle des débuts entre les dépenses nécessaires à la lancée du projet et les premiers dons reçus) à des frais de fonctionnement ne dépassant pas 15 % des dons à partir de la cinquième année) ;
- Tenir régulièrement les donateurs informés sur ses activités et les inviter chaque année à une rencontre avec les porteurs de projets soutenus ;
- Mettre en ligne sur son site les noms de tous les donateurs (sauf dans le cas des particuliers, qui pourront refuser de figurer nommément). Dans un souci d'équité entre les donateurs, Causes Communes 11 a décidé de ne pas accorder de privilège particulier (visibilité sur le site, annonces, etc.) aux gros donateurs éventuels ;
- Ne pas accorder de privilège particulier non plus à certains secteurs d'activités au détriment d'autres. Ainsi, les dons faits à Causes Communes 11 ne pourront pas être affectés à un projet particulier ou à une catégorie de projets. Ceci afin que ce ne soient pas par exemple les projets portant sur les sujets les plus médiatisés qui reçoivent le plus de dons. L'esprit de l'association est en effet de considérer qu'il est vital d'avancer en parallèle dans un maximum de domaines vers la transition écologique.

Quant aux **donateurs**, ils n'auront pas d'engagements particuliers, mais simplement des choix qu'ils pourront faire pour soutenir de différentes façons, au-delà du don, les Causes Communes de l'Aude :

- En parler autour d'elles et eux bien sûr ;
- Introduire Causes Communes 11 auprès de nouveaux entrepreneurs ou collectivités publiques en lui obtenant des possibilités de rendez-vous ;
- Afficher l'autocollant de l'association et manifester ainsi publiquement son soutien ;
- Essayer de privilégier le don mensuel ou trimestriel régulier par virement, afin de donner de la visibilité (et de la sérénité !) aux finances et donc à l'action de l'association. L'intérêt du don trimestriel (voire semestriel) étant de limiter les consommations d'énergie (voire également les frais pour les donateurs) occasionnés par les mouvements bancaires.
- Faire connaître à l'association tout projet qui pourrait entrer dans ses critères de sélection.